



# PROGRAMME

# 40<sup>e</sup> CONGRÈS des audioprothésistes

23 & 24 MARS 2018

PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

unsaf   
SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES

La 40<sup>e</sup> édition du Congrès des  
Audioprothésistes  
se déroulera sous le parrainage de  
**Madame Frédérique VIDAL**  
**Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation**



Et sous le patronage de

**Madame Agnès BUZYN**

**Ministre des Solidarités et de la Santé**



de Luis GODINHO



Je suis très heureux de vous présenter la nouvelle édition du Congrès.

Cette année 2018 sera remarquable à deux titres. D'abord, nous fêterons la 40<sup>e</sup> édition du Congrès des Audioprothésistes dont la première édition a eu lieu en 1979. Mais cette année 2018 sera aussi et surtout celle de la révision des conditions de remboursement et d'exercice pour notre profession, dans le cadre de la promesse présidentielle du « reste à charge zéro » en optique, dentaire et audioprothèse.

Nous attendons ces changements avec l'espoir que les valeurs que nous défendons depuis tant d'années soient pleinement reconnues par les Pouvoirs publics pour privilégier un exercice éthique et de qualité au service des déficients auditifs et de la santé publique, domaine où notre rôle est maintenant incontesté.

En effet, les conséquences du vieillissement de la population et de la dépendance sont devenues des enjeux sociétaux majeurs et un fardeau en termes de dépenses publiques. Dans ce contexte, l'insuffisante prise en charge de l'audioprothèse doit être regardée comme un facteur aggravant.

De nombreuses études viennent étayer mon propos : par exemple, l'Inserm a en effet montré que les appareils auditifs évitent le « sur-déclin cognitif » constaté chez les personnes âgées. Une étude médico-économique conduite par Jean de Kervasdoué et Laurence Hartmann montre également que, si toutes les personnes malentendantes susceptibles d'être appareillées l'étaient effectivement, on économiserait entre 1,7 et 2,1 milliards d'euros de soins. Elle montre aussi que l'investissement en audioprothèse est d'un rendement élevé pour la collectivité puisque le retour sur investissement pour les fonds publics de 1 euro investi est de 10 euros.

Enfin, The Lancet, dans un rapport publié en juillet dernier, établit que le déficit auditif est le principal facteur modifiable de prévention de la démence. C'est une nouvelle confirmation que cette dépense de santé relève en fait du « gros risque » et son financement d'un investissement de la collectivité pour la prévention de la perte d'autonomie, comme c'est le cas dans les autres pays Européens.

Comme vous le savez, le Gouvernement engage désormais des négociations avec les différents acteurs pour tendre vers un « reste à charge zéro » dans les domaines de l'optique, du dentaire et de l'audioprothèse.

Parmi ces 3 secteurs, force est de constater que l'audioprothèse revêt la spécificité de représenter à la fois l'enveloppe de dépenses la plus faible en valeur absolue et celui où le reste à charge demeure le plus élevé avec plus de 60 % en moyenne pour les adultes. L'audioprothèse a par ailleurs la particularité de concerner également les personnes handicapées. En effet, comme le soulignait le rapport de l'IGAS sur l'évaluation de la prise en charge des aides techniques pour les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées, « la seule différence entre les personnes handicapées et les personnes âgées est l'âge de survenue de la baisse d'audition et la nécessité d'un accompagnement plus important sans doute dans la mise en place des premiers appareils correcteurs ».

Ceci mérite sans doute une approche différenciée en termes de solution et de calendrier, et ce d'autant plus que nous répondons, dans le cadre plus large de la Stratégie nationale de santé 2017-2022, à deux des priorités annoncées : prévention et diminution des inégalités sociales en santé pour les personnes handicapées et les personnes âgées.

Face à cet immense chantier aux enjeux multiples, depuis longtemps réclamé par les déficients auditifs et leurs familles, les représentants de la profession seront force de proposition.

Le Congrès 2018 sera aussi le rendez-vous incontournable pour découvrir toutes les évolutions technologiques de notre secteur professionnel. Je remercie d'ores et déjà l'ensemble des exposants et intervenants de cette édition pour leur participation et leur soutien.

Parmi les temps forts de ces deux jours figurent de nouveaux ateliers, ainsi qu'une journée scientifique de haut niveau, intitulée cette année « Du dépistage auditif à l'appareillage, stratégies à travers le monde ». Je serai très heureux de tous vous retrouver au Palais des Congrès du 23 au 24 mars 2018 !

**Luis GODINHO**

**Président du Syndicat national des audioprothésistes**

A handwritten signature in black ink that reads "L. Godinho".

■ Éditorial de Luis Godinho .....	Page 03
■ Communiqué UNSAF .....	Page 05
■ Bulletin d'adhésion UNSAF .....	Page 06
■ Conditions d'accès au Congrès .....	Page 07
■ UNSAF – Formation continue .....	Page 08
■ Planning général .....	Page 09
■ Inauguration officiel du Congrès .....	Page 10
■ Programme des conférences .....	Page 11
■ Remise des Prix UNSAF .....	Page 15
■ Programme des ateliers .....	Page 16
■ Résumés des conférences .....	Page 17
■ Résumés des ateliers .....	Page 20
■ Exposition de posters scientifiques .....	Page 24
■ Bulletin d'inscription au Congrès .....	Page 25
■ Liste des exposants .....	Page 27
■ Informations pratiques .....	Page 28
■ Informations & Contacts .....	Page 32

# Vous êtes audioprothésiste ? Faites-vous entendre ! Adhérez au Syndicat National des Audioprothésistes (UNSAF) !

**3 bonnes raisons d'adhérer au syndicat national des audioprothésistes.  
Il est ...**

**✓ 1 - Votre porte-parole auprès des pouvoirs publics**

*Adhérer, c'est l'assurance d'être représenté lors des grands débats qui animent notre profession*

L'UNSAF est l'organisme professionnel représentatif des audioprothésistes auprès des pouvoirs publics. Il siège notamment à l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), à la Conférence nationale de la santé, au Haut conseil aux professions paramédicales. Il agit également en tant qu'interlocuteur clé auprès des organismes d'assurances maladies.

**✓ 2 - Le défenseur de votre profession par ses actions concrètes**

*Adhérer, c'est devenir acteur de l'évolution de son métier*

L'UNSAF mène toute l'année des actions concrètes visant à valoriser la profession. Il a notamment été à l'origine de l'adoption du devis normalisé et participé aux débats menant à la réduction de la TVA pour les piles... Le Syndicat a été à l'initiative de la norme européenne Afnor NF EN 15927 « Services offerts par les audioprothésistes », faisant ainsi de la profession, la première du secteur paramédical à bénéficier d'une norme à l'échelle européenne.

**✓ 3 - Votre partenaire pour toutes vos questions au quotidien**

*Adhérer, c'est être accompagné au quotidien*

*Comment m'installer en toute légalité ? Quelles lois régissent mon métier ? Qui peut venir vérifier la conformité de ma cabine ?* Le Syndicat est votre interlocuteur privilégié. Il vous apporte toutes les réponses sur l'exercice de votre profession.

En ligne sur le site de l'Unsaf : Les FAQ du métier d'audioprothésiste

**Bénéficiez d'un tarif privilégié au Congrès des audioprothésistes, le rendez-vous incontournable de la profession**

**Adhérez ! Rendez-vous sur le site de l'UNSAF :**

[www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)

**Bulletin d'adhésion au dos =>**



**SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES**

Pour les **adhérents de 2017**, sauf changements, ne remplissez que les champs en rouge.  
Ne peuvent être adhérents que les audioprothésistes (personnes diplômées) et non les entreprises.

### Identité de l'adhérent :

**Nom d'usage** ..... **Nom de naissance** (si différent) .....

**Prénom** ..... **Tél Portable** (facultatif) : .....

**E-mail** (en capitales) .....

**Lieu du diplôme** :  Paris  Nancy  Lyon  Montpellier  Fougères Autre : .....

**Année du diplôme** : ..... **N° ADELI** \_ \_ 2 6 \_ \_ \_ \_ / \_

### Lieu d'exercice :

**Raison sociale** ..... **Enseigne**..... **Code postal** .....

**Adresse (pour la correspondance)** :  professionnelle /  personnelle

**N° et Voie** .....

**Code postal** ..... **Ville** .....

**Tél** .....

### MONTANT DE LA COTISATION 2018

*(Vous recevrez un justificatif de paiement après réception de votre règlement)*

- Audioprothésistes exerçant exclusivement en qualité de salarié
- Audioprothésistes adhérent pour la première fois au syndicat
- Audioprothésistes ayant quitté l'exercice depuis moins de 10 ans, s'ils ont exercé au moins 10 ans  
 **65 euros**

- Audioprothésistes exerçant en nom propre, gérants de SARL ou directeurs de SA... *(Responsables d'un centre)*

A des fins statistiques, merci de préciser le nombre total de vos salariés (adhérents UNSAF ou non) :

Audioprothésistes : \_\_\_\_\_ Non audioprothésistes : \_\_\_\_\_

**280 euros**

*Date et signature :*

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par l'Unsaf et sont destinées à la gestion des adhésions et aux services associés. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Unsaf, 11 rue de Fleurus 75006 PARIS.

### **Visiteurs de l'exposition**

Sont admis : tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel ayant un lien direct avec le domaine de l'Audioprothèse justifiant de sa qualité aura **accès gratuitement à l'exposition sur pré-inscription en ligne avant le 9 mars 2018**. Les visiteurs s'inscrivant par le biais du bulletin d'inscription avant le 9 mars 2018 ou s'inscrivant sur place devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 20 Euros TTC.

### **Congressistes (conférences et cours pratiques)**

Sont admis : tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel justifiant de sa qualité et s'acquittant des droits d'inscription.

Les étudiants auront accès gratuitement aux conférences sur les deux jours sous condition d'une pré inscription **en ligne** avant le 9 mars 2018. Après cette date, seules les inscriptions sur place seront autorisées au tarif exceptionnel de 20 € TTC. Ils devront obligatoirement fournir un justificatif (carte d'étudiant) de leur statut de l'année en cours.

Ont accès également les retraités des professions nommées ci-dessus.

**En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription une convention de formation.**

### **NOTE IMPORTANTE**

**L'inscription aux conférences et aux ateliers donne également accès à l'Exposition des fabricants. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire à la visite de l'exposition.**

**La journée du vendredi (hors ateliers) est en accès libre pour les visiteurs et les congressistes. Il est cependant nécessaire d'être muni d'un badge visiteur ou conférences.**

### **Conditions générales**

À réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture.

Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes restants dues à son arrivée.

En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.

Seules les annulations signifiées à la SPAT sas par lettre en recommandé A.R. ou par fax avant le 9 mars 2018 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 euros pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

**En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription au congrès une convention de formation professionnelle.**

L'UNSAF est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation

**11 75 50675 75** auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

### CONDITIONS

Vous pouvez faire la demande d'une convention de formation lors de votre inscription au congrès (à sélectionner sur le formulaire d'inscription).

**La convention de formation concerne les inscriptions aux conférences & ateliers (hors étudiants) sous condition du paiement du montant total de vos droits d'inscription lors de votre inscription.**

**Un minimum de 8h00 de formation est requis.**

Pour votre information, les conférences de la journée pluridisciplinaire représentent 5h30 de formation, une session d'atelier représente 1h30 de formation.

### Modalités

**1 - Vous avez fait la demande d'une convention de formation lors de votre inscription** (voir ci-dessus les conditions pour en bénéficier) : une convention de formation vous sera envoyée en même temps que votre confirmation d'inscription et votre facture soldée.

**2 - Une attestation de présence vous sera remise en double exemplaire** à l'accueil du congrès sous réserve d'une inscription à 2 ateliers minimum ou sur demande spécifique de votre part.

**3 - Vous devez la compléter et la faire tamponner par chaque intervenant :**

- Journée pluridisciplinaire :
  - Matin : À l'entrée de la salle de conférence auprès de nos hôtesses.
  - Après-midi : À l'entrée de la salle de conférence auprès de nos hôtesses.
- Ateliers : Faites la demande à votre intervenant en fin de cours.

**4 - Un exemplaire de ce document devra être déposé sur le stand de l'UNSAF avant votre départ.**

Il permettra à l'UNSAF de vous faire parvenir, après congrès, votre attestation de fin de formation nécessaire à l'obtention du remboursement des formations par votre organisme.

**Les conditions de remboursement pouvant être différentes en fonction des organismes, nous vous conseillons de vous renseigner avant d'entamer vos démarches d'inscription.**



# PLANNING GÉNÉRAL

## Congrès des audioprothésistes 2018



<b>Vendredi 23 mars 2018</b>	<b>9h00</b>	Inauguration officielle du Congrès
	<b>10h00-10h30</b>	Conférence C. HUGONNET
	<b>10h30-12h30</b>	Programme réservé
	<b>14h00-16h30</b>	Conférences du Collège National d'Audioprothèse
	<b>17h30</b>	Assemblée Générale de l'UNSAF
	<b>Première session des ateliers</b>	
	<b>10h30</b>	Atelier 1
		Atelier 2
		Atelier 3
		Atelier 4
	<b>Deuxième session des ateliers</b>	
	<b>16h30</b>	Atelier 1
Atelier 2		
Atelier 3		
Atelier 4		

<b>Samedi 24 mars 2018</b>	<b>Journée Pluridisciplinaire</b>	
	<b>10h00-11h00</b>	Conférence B. KOLLMEIER
	<b>11h00-12h00</b>	Conférence DW. SWANEPOEL
	<b>12h00-13h00</b>	Conférence S. CARVALHO
	<b>14h00-14h30</b>	Conférence F. HASSELMANN
	<b>14h30-15h00</b>	Conférence C. RENARD
	<b>15h00-16h30</b>	Table ronde
	<b>Troisième session des ateliers</b>	
	<b>10h30</b>	Atelier 1
		Atelier 2
		Atelier 3
		Atelier 4
<b>18h00</b>	Remise du prix du poster scientifique	
	Remise des prix UNSAF	

# INAUGURATION OFFICIELLE DU CONGRÈS

**Vendredi 23 mars**



Hall d'exposition – Niveau 1



Crédit photo : Christian TAILLEMITE / La Semaine du Son

**Christian HUGONNET**

*Ingénieur acousticien, expert  
près la Cours d'appel de Paris*



**9H00**

Christian HUGONNET est ingénieur diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

Il entre à Radio France en 1978 aux services techniques de diffusion, puis à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) en tant que formateur en acoustique et prise de son musicale, et ensuite à l'Ircam (Institut recherche et création acoustique/musique) pour une année de recherche.

Professeur à l'École Nationale Supérieure Louis- Lumière (1985 à 2000), chargé de cours au CNAM, il anime depuis 1985 de nombreux séminaires.

En 1988, il est chargé de la réalisation du Centre Audiovisuel du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) et de la mise en place, avec Michel Philippot, de la Formation Supérieure aux Métiers du Son.

Il ouvre en 1993 un cabinet d'expertise acoustique des salles et studios d'enregistrement et organise dès 1998, dans le cadre du Salon de l'Industrie des Technologies de l'Image et du Son (SATIS), le Forum international du son multicanal (FISM). Cette même année, il fonde l'association LA SEMAINE DU SON.

La première édition de l'événement La Semaine du Son se tient en 2004.

Christian Hugonnet est le co-auteur avec Pierre Walder du livre *Prise de son : stéréophonie et son multicanal*, paru aux Editions Eyrolles, en octobre 2012. Il s'agit d'une édition révisée et augmentée du manuel *Théorie et pratique de la prise de son stéréophonique* (Éditions Eyrolles, 2002).



**Vendredi 23 mars**

# PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Salle de conférences – Niveau 1



de 10H00  
à 10H30

## Intervention de Christian HUGONNET, Président fondateur de La Semaine du Son :

- La résolution 39C/49 adoptée le 31 octobre dernier à la Conférence générale de l'UNESCO, intitulée : « L'importance du son dans le monde actuel : promouvoir les bonnes pratiques » dans tous les domaines du sonore, en particulier la santé auditive.
- Les dérives de la musique enregistrée et leur impact sur la santé auditive.

Cette présentation propose des écoutes comparatives de fichiers musicaux.



de 10H30  
à 12H30

## PROGRAMME RÉSERVÉ



# PROGRAMME DES CONFÉRENCES



**Vendredi 23 mars**

Salle de conférences – Niveau 1

## APRÈS-MIDI DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

(Ouvert à tous)



de 14H00  
à 16H30

### CONFÉRENCES DES CANDIDATS AU TITRE DE LAURÉAT DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE



de 14H00  
à 15H30

- ▶ « L'intérêt de la conduction cartilagineuse dans le cadre de l'appareillage des microties », *Sarah ATTIA, Lyon*
- ▶ « Influence de la directivité microphonique des aides auditives sur les indices de clarté », *Vincent CIZERON, Nancy*
- ▶ « Étude de la dynamique auditive du normo-entendant et du malentendant en fonction de l'environnement sonore », *Juliette MAZEAUD, Fougères*
- ▶ « Évaluation d'une audiométrie de dépistage effectuée sur une application téléphonique et une borne de dépistage pour une population adulte », *Chloé PETIT, Montpellier*
- ▶ « Corrélation des listes cochléaires de Lafon et SII par Aurical : Seuils d'audition au casque TDH-39 et aux inserts EAR 3A avec RECD », *Quentin-Clément SNIATECKI, Bordeaux*
- ▶ « Approche centrée sur le patient. Enquête auprès des audioprothésistes français », *Camille SOULES, Cahors*
- ▶ « Étude de l'influence du positionnement de la sonde en mesure in vivo et estimation de l'insertion optimale de cette dernière », *Déborah TORDJMAN, Paris*

## ACTUALITÉS DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

- ▶ Bilan de l'EPU 2017
- ▶ Plate-forme de e-learning du CNA
- ▶ Formation des maîtres de stage
- ▶ EPU 2018



de 15H30  
à 16H00

### REMISE DU PRIX DU LAURÉAT DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE 2018



de 16H00  
à 16H30

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNSAF

(Accès réservé aux adhérents UNSAF à jour de cotisation)



17H30



**Samedi 24 mars**

# PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Salle de conférences – Niveau 1

JOURNÉE PLURIDISCIPLINAIRE

## « DU DÉPISTAGE AUDITIF À L'APPAREILLAGE, STRATÉGIES À TRAVERS LE MONDE »

Président de la Journée Scientifique du Congrès :

**Professeur Paul AVAN**

Laboratoire de Biophysique Sensorielle

Faculté de Médecine – Université Clermont Auvergne

Président Scientifique du Congrès :

**Monsieur Eric BIZAGUET**

Président d'honneur du Collège National d'Audioprothèse



de 10H00  
à 11H00

« **Audiologie de précision : comment la recherche auditive et les modèles auditifs peuvent-ils nous aider à produire et régler de meilleures aides auditives ?** »

*Prof. Birger KOLLMEIER*

*Medizinische Physik & Cluster of Excellence Hearing4All,  
Universität Oldenburg & Kompetenzzentrum HörTech,  
D-26111 Oldenburg, Germany*



de 11H00  
à 12H00

« **Services supportés par e-santé mobile pour un accès décentralisé aux soins auditifs** »

*Prof. De Wet SWANEPOEL*

*Department of Speech-Language Pathology and  
Audiology, University of Pretoria, Pretoria, Gauteng, South  
Africa*

*Ear Sciences Centre, School of Surgery, University of  
Western Australia, Nedlands, Australia  
Ear Science Institute Australia, Subiaco, Australia*



de 12H00  
à 13H00

« **Dépistage auditif néonatal et indicateurs de risques : résultats d'un service de référence au Brésil** »

*Dr. Sirley CARVALHO*

*Enseignant-chercheur au Département d'Orthophonie et Audiologie de la Faculté de Médecine, Université Fédéral de Minas Gerais, Brésil*



de 14H00  
à 14H30

« **Codage de l'enveloppe temporelle dans le nerf auditif** »

*Florian HASSELMANN*

*Audioprothésiste D.E., Master Audiologie, Neuroscience PhD, Rennes*



de 14H30  
à 15H00

« **Repérage systématique des troubles de l'audition chez le sujet de plus de 60 ans** »

*Christian RENARD*

*Audioprothésiste D.E., Lille*



de 15H00  
à 16H30

« **Table ronde : l'audioprothésiste à l'heure de la télé-audiologie ?** »

Dépistage, audiométrie, réglage, suivi des patients, formation, délégation de tâches.

*Éric BIZAGUET, Arnaud COEZ, Jean-Baptiste LEMASSON, Mikael MÉNARD, Christian RENARD, Pr Hung THAI VAN, Pr Frédéric VENAIL*



**Samedi 24 mars**

# REMISE DES PRIX UNSAF

**Hall d'exposition – Niveau 1**

**(Ouvert à tous)**



**18H00**

## ■ Le Prix Congrès UNSAF

Trois prix sont attribués aux exposants pour récompenser leurs efforts dans la réalisation de leur stand, selon les critères suivants :

- Respect des règles d'architecture : fermetures sur les allées, stand ouvert sur l'extérieur, respect du book technique...
- Utilisation des matériaux innovants en adéquation avec les produits présentés pour une meilleure mise en valeur de la marque/société.
- Un projet de stand original.
- Mise en place d'une scénographie et animations pour créer une ambiance conviviale et chaleureuse.

## ■ Le Prix du meilleur poster scientifique

Le prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par Monsieur Arnaud COEZ, Audioprothésiste, Pharm. D, PhD, premier vice-président du Collège National d'Audioprothèse.

■ Le cocktail offert par l'UNSAF à l'ensemble des participants présents à cette 40<sup>e</sup> édition du congrès.



# PROGRAMME DES ATELIERS

**Vendredi 23 mars**  
**Samedi 24 mars**

**Salles d'ateliers – Niveau 1**

SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
<b>Vendredi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
 <b>10H30</b>	 <b>16H30</b>	 <b>10H30</b>

## ATELIER 1

« Innovation dans la mesure de la compréhension de la parole dans le bruit : le Fra-Matrix, un test de phrase adaptatif dans le bruit. »

**Matthieu DEL RIO**

*Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse – Bordeaux*

**Yves LASRY**

*Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse – Nantes*

## ATELIER 2

« Mesure in vivo sur Freefit et tests spéciaux (mesure et masque de l'acouphène, speech mapping, etc.) »

**Sébastien GENY**

*Audioprothésiste D.E., Master Ingénierie de la Santé ILLIS, Marcq-en-Baroeul*

## ATELIER 3

« Tests spécifiques de mesures in-vivo sur Affinity (effet cros/bicros, transposition fréquentielle, gestion du MPO, RECD, etc.) »

**Xavier DELERCE**

*Audioprothésiste D.E., Mont-de-Marsan.*

**Xavier BASCLE**

*Audioprothésiste D.E., Master Audiologie, Nîmes.*

## ATELIER 4

« L'audition et la bombe atomique ! »

**Jean-Yves MICHEL**

*Audioprothésiste D.E., Nîmes*





**Samedi 24 mars**

# RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

Salle de conférences – Niveau 1

## **AUDIOLOGIE DE PRÉCISION : COMMENT LA RECHERCHE AUDITIVE ET LES MODÈLES AUDITIFS PEUVENT-ILS NOUS AIDER À PRODUIRE ET RÉGLER DE MEILLEURES AIDES AUDITIVES ?**



**Prof. Birger KOLLMEIER**  
*Medizinische Physik & Cluster  
of Excellence Hearing4All,  
Universität Oldenburg &  
Kompetenzzentrum HörTech,  
D-26111 Oldenburg, Germany.*

La médecine de précision atteint désormais l'audiologie et le domaine de l'aide auditive. Comment la validité, la fiabilité et l'efficacité du diagnostic auditif et de la prescription d'appareillage peuvent-elles avoir augmenté au point que le succès individuel d'un appareillage est prévisible de manière précise ? Comment le bénéfice attendu d'un appareillage optimisé peut-il être estimé en vis-à-vis de celui d'un implant auditif (par exemple cochléaire) dès avant l'intervention ?

La présentation passera d'abord en revue les tests d'intelligibilité de la parole dans le bruit comme mesure de la perception anormale de la parole en situation de « cocktail party » avec ou sans appareillage. Elle soulignera ensuite le test en liste fermée de reconnaissance de la parole Matrix français (« Emile demande cinq livres noirs ») en comparaison d'autres tests matrix équivalents et précis dans plus de 18 autres langues, et les tests de digit triplets. Ces tests offrent une manière précise d'évaluer le bénéfice d'un appareillage auditif dans une société multilingue. Finalement, la prédiction basée sur des modèles auditifs des seuils de reconnaissance de parole dans les cas avec ou sans appareillage seront passés en revue. La vision est qu'un ensemble simple de tests audiologiques (le « profil auditif ») devrait suffire à prédire la performance avec un appareillage donné, rendant ainsi l'audiologie de réhabilitation moins dépendante de la chance et plus prévisible de manière rationnelle.

Nous présenterons aussi les résultats les plus récents, dans ce contexte, qui considèrent l'audiologie de réhabilitation du cluster d'excellence «Hearing4All» (Oldenburg/Hanovre). En utilisant le « Master Hearing Aid » et par des mesures de reconnaissance de parole au moyen du test Matrix multilingue en liste fermée « Peter buys eight wet rings », le bénéfice d'un appareil peut être mesuré précisément. La comparaison entre mesure et prédiction précise au moyen d'un modèle basé sur la reconnaissance automatique de parole différenciera les déficits dus à l'appareil et ceux dus à l'individu. Ceci devrait mettre dans les mains de l'acousticien des outils pour réaliser un réglage optimisé à l'échelle individuelle avec la participation active du client qui s'orientent de lui-même vers l'optimum réaliste atteignable pour l'individu en question.



### Salles de conférences – Niveau 1

#### SERVICES SUPPORTÉS PAR E-SANTÉ MOBILE POUR UN ACCÈS DÉCENTRALISÉ AUX SOINS AUDITIFS



**Prof. De Wet SWANEPOEL**  
*Department of Speech-Language  
Pathology and Audiology,  
University of Pretoria, Pretoria,  
Gauteng, South Africa  
Ear Sciences Centre, School of  
Surgery, University of Western  
Australia, Nedlands, Australia  
Ear Science Institute Australia,  
Subiaco, Australia*

La perte auditive est un handicap chronique répandu qui affecte plus d'un milliard d'individus sur une base annuelle. Il n'est donc pas surprenant qu'il constitue un contributeur principal au coût global de santé. Un accès précoce au soin est critique pour assurer un résultat optimal, mais pour la plupart de ceux qui sont atteints, il n'est pas accessible. Des solutions nouvelles développées à partir d'avancées technologiques et en connectivité, sont prometteuses pour un accès et une qualité de soins élargis tout en réduisant les coûts. La pénétration et l'ubiquité des téléphones portables même dans les pays en voie de développement font de l'e-santé mobile un outil potentiel puissant pour avoir un impact large. Cette présentation va considérer deux grandes approches des solutions e-santé pour la déficience auditive incluant un modèle où l'utilisateur

est le consommateur et un test réalisé et interprété sur place par un facilitateur ayant bénéficié d'un minimum d'entraînement.

Notre appli consommateur hearZA (test national auditif en Afrique du Sud) a été lancé à l'occasion de la journée mondiale de l'audition le 3 mars 2016 ([www.hearZA.co.za](http://www.hearZA.co.za)). Le test des digits dans le bruit, auto-administré, est rapide et fournit une indication valable de la capacité auditive dans la vie réelle (comprendre la parole dans le bruit). La précision avec laquelle l'appli identifie la perte auditive est supérieur à 90% ce qui engendre un profil personnel qui permet aux utilisateurs de suivre leur aptitude auditive avec le temps avec des rappels annuels pour refaire un test de suivi. Les personnes qui ont un résultat positif au test se voient offrir un guide de décision de 2 minutes incorporé à l'appli, développé en partenariat avec l'institut Ida, pour les aider à prendre une décision informée de suivi auprès d'un professionnel de santé. Finalement, l'appli offre aussi la possibilité d'une prise de rendez-vous avec l'audiologiste le plus proche via une base de données intégrée sur le cloud développée avec des associations locales d'audiologistes. L'impact de cet outil public de santé auditive sera présenté ainsi que des développements ultérieurs portant sur la précision et les possibilités de la plateforme comme des applis customisables et des kiosques en libre accès dans des centres communautaires.

Des tests auditifs ciblés dans des contextes comme des visites à domicile, à l'école ou dans les cliniques de soins primaires, peuvent être facilités par des personnes avec un minimum de formation en utilisant des outils peu coûteux d'e-santé. Notre recherche sur l'application hearScreen et hearTest basée sur le software Android (groupe hearX, Pretoria) a montré qu'une calibration précise et un contrôle en direct du niveau de bruit est possible sur les appareils supportés, ce qui permet des tests audiométriques en sons purs cliniquement valides lorsque des écouteurs calibrés sont utilisés. Les protocoles de tests auditifs recommandés peuvent être préprogrammés pour un test automatique équivalent à une audiométrie en son pur conventionnelle. Un rétrocontrôle en temps réel de ce que l'environnement satisfait la limite de niveau de bruit ambiant maximum tolérable fournit un contrôle de qualité d'un des aspects les plus fréquents pour les programmes de dépistage au sein d'une collectivité. Le fait d'intégrer les tests visuels à la même plateforme mobile permet d'assurer des services de contrôle de la vue et de l'audition par des personnels avec un minimum de formation avec le support d'une gestion des données, des surveillances, prise de rendez-vous et génération de rapports par cloud. Les solutions de e-santé comme celle-ci offrent de nouveaux modèles de service et de relation au soin qui promettent une meilleure pénétration et une plus grande portée pour les soins auditifs.



**Samedi 24 mars**

# RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

Salle de conférences – Niveau 1

## DÉPISTAGE AUDITIF NÉONATAL ET INDICATEURS DE RISQUES : RÉSULTATS D'UN SERVICE DE RÉFÉRENCE AU BRÉSIL



**Dr. Sirley CARVALHO**

*Enseignant-chercheur au  
Département d'Orthophonie  
et Audiologie de la Faculté de  
Médecine, l'Université Fédérale  
de Minas Gerais, Brésil*

La perte auditive est l'une des anomalies congénitales les plus récurrentes et, si elle n'est pas identifiée et traitée en temps opportun, elle peut sérieusement compromettre le développement linguistique, scolaire et social de l'enfant. Son incidence chez les enfants à bas risque varie de 1/1000 à 4/1000, et chez les enfants à haut risque l'incidence peut atteindre 8% de cas. On sait également que l'incidence de la perte auditive, ainsi que l'incidence et les types d'indicateurs de risques sont directement liés aux facteurs socio-économiques. Malgré les efforts pour mettre en place un programme efficace de dépistage de l'audition, tous les enfants sourds ne peuvent pas être détectés juste après la naissance. Les données du gouvernement montrent qu'au Brésil seulement 56% des bébés ont accès au dépistage neonatal. Dans ce sens, nous avons démarré en 2015 un projet avec l'équipe du Laboratoire de Biophysique de l'université de Clermont-Auvergne, dans le but de proposer des protocoles de dépistage et de suivi des enfants à risque du programme de dépistage auditif néonatal de l'Hôpital Universitaire de l'UFMG à Belo Horizonte, Brésil, en plus de surveiller les enfants à haut risque qui ont eu au dépistage néonatal des résultats normaux, et aussi le suivi des enfants à l'école maternelle. Le dépistage néonatal est réalisé en utilisant l'ABR et l'OAE et les résultats montrent la nécessité de prévoir un protocole qui permet aussi de suivre la maturation des voies auditives, surtout dans les cas de maladies neurologiques telles que le virus ZIKA. Le suivi des enfants à haut risque à la naissance, âgée actuellement de 5 à 7 ans, a pu aider à repérer les pertes progressives et a montré que ces enfants présentent des difficultés scolaires importantes, même en absence de perte auditive. Pour les enfants à l'école maternelle, nous avons développé un questionnaire de dépistage sur leur développement linguistique, dirigé aux parents. Les résultats obtenus, jusqu'à présent, montrent l'importance de ce questionnaire pour dépister les pertes neurosensorielles et aussi les pertes conductives. Ce travail est financé par Capes-Cofecub, projet Danpe, n° 861/15 et a le support technique d'Echodia, St Beauzire, France.

# DIOPROTHESISTES



## Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 1



**Matthieu DEL RIO**  
Audioprothésiste D.E.  
Membre du  
Collège National  
d'Audioprothèse  
- Bordeaux

### INNOVATION DANS LA MESURE DE LA COMPRÉHENSION DE LA PAROLE DANS LE BRUIT : LE FRA-MATRIX, UN TEST DE PHRASE ADAPTATIF DANS LE BRUIT

La problématique de la compréhension dans le bruit est au cœur de notre activité quotidienne et son évaluation est indispensable, tant au niveau de la prise en charge, que de la mesure de l'efficacité des traitements du bruit des aides auditives.

Ces dernières années, différentes solutions nous ont été proposées pour en faciliter la réalisation. Intégrant un matériel vocal varié et une gestion simplifiée de haut-parleurs multiples, ces applications nous ont permis d'intégrer l'audiométrie vocale dans le bruit dans notre pratique quotidienne.



**Yves LASRY**  
Audioprothésiste D.E.  
Membre du  
Collège National  
d'Audioprothèse  
- Nantes

Au delà des protocoles de mesure « classique », que nous avons présentés lors d'un précédent atelier, nous nous concentrerons cette année sur l'approche proposée par l'institut d'Oldenburg dirigé par le Pr KOLLMEIER au travers du test de phrases à niveau de bruit adaptatif, le Matrix-Test.

Ce nouveau test, validé en langue française (1), permet la recherche du seuil d'intelligibilité vocale dans le bruit (SRT) par une modification automatique du niveau de bruit ou de parole en fonction des réponses du patient.

L'utilisation d'un matériel vocal spécifique composé de phrase à structure syntaxique fixe (Nom + Verbe + Nombre + Adjectif + Object) (2) générée de façon aléatoire propose différents atouts pour une mesure fiable et reproductible dans le temps.

Sensible et sans effet de mémorisation, ce test pose les bases d'une nouvelle ère dans la mesure de la compréhension dans le bruit, celle d'une comparaison objective et scientifiques entre nos différents réglages ainsi que pour diverses applications spécifiques comme la mise en évidence du bénéfice de l'appareillage stéréophoniques, le CROS ou autres mises en situation.

(1) Jansen S, Luts H, Wagener KC, Kollmeier B, Del Rio M, Dauman R, James C, Fraysse B, VORMES E, Frachet, B, Wouters J, van Wieringen A (2012). Comparaison de trois types de français les tests de la parole dans le bruit: Une étude multi-centre. Int. J.Audiol. 51 (3) 164-173

NOM	VERBE	NOMBRE	OBJET	COULEUR
Agnès	achète	deux	anneaux	blancs
Charlotte	attrape	trois	ballons	bleus
Emilie	demande	cinq	classeurs	bruns
Etienne	déplace	six	crayons	gris
Eugène	dessine	sept	jetons	jaunes
Félix	propose	huit	livres	mauves
Jean-Luc	ramasse	neuf	pions	noirs
Julien	ramène	onze	piquets	roses
Michel	reprend	douze	rubans	rouges
Sophie	voudrait	quinze	vélos	verts



**Vendredi 23 mars**  
**Samedi 24 mars**

# RÉSUMÉ DES ATELIERS

## Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 2

### **MESURE IN VIVO SUR FREEFIT ET TESTS SPECIAUX (MESURE ET MASQUE DE L'ACOUPHÈNE, SPEECH MAPPING, ETC.)**



**Sébastien GENY**  
*Audioprothésiste D.E.  
Master Ingénierie de la Santé ILIS,  
Marcq-en-Barœul*

Toujours basé sur le matériel proposé par la marque OTOMETRICS, nous proposons cette année, au travers des ateliers du congrès, une nouvelle programmation : des études de cas, préalablement introduites par un rappel rapide des notions clés des mesures PMM : RECD, mesures aux inserts et mesures « in vivo ».

En effet, il est apparu que malgré une connaissance accrue des mesures in vivo, les utilisateurs audioprothésistes des chaînes de mesures in « vivo » sont demandeurs d'étude de cas de réglages réalisés « vivo ». Ainsi, nous évoquerons pendant les 3 séances :

- cas d'une presbyacousie moyenne symétrique.
- cas d'une surdité sévère symétrique.
- cas d'une surdité profonde symétrique.
- cas d'une surdité peu asymétrique.
- cas d'une surdité franchement asymétrique.
- cas d'un réglage CROS et BICROS.
- cas d'un réglage bimodal : IC et aide auditive controlatérale.
- cas d'une surdité avec zones inertes cochléaires.
- cas d'une surdité avec acouphènes bilatérales associés.
- cas d'un renouvellement.

DIOPROTHESISTES



# RÉSUMÉ DES ATELIERS

**Vendredi 23 mars**  
**Samedi 24 mars**

**Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 3**



**Xavier DELERCE**  
Audioprothésiste  
D.E.,  
Mont-de-Marsan

## **TESTS SPÉCIFIQUES DE MESURES IN-VIVO SUR AFFINITY (EFFET CROS/BICROS, TRANSPOSITION FREQUENTIELLE, GESTION DU MPO, RECD, ETC.)**

L'utilisation de la mesure in vivo ne se limite plus à la vérification d'une valeur moyenne par rapport à une cible de réglage (NAL ou DSL) à travers l'utilisation d'un spectre moyen à long terme (LTASS). L'analyse centile et l'utilisation de signaux complexes tel que l'ISTS qui présente des fluctuations d'intensité de plus de 30 décibels, permettent de mieux connaître comment le traitement du signal impacte la parole. D'autres signaux disponibles à présent avec les chaînes de mesure

permettent de régler spécifiquement certains paramètres et fonctions des aides auditives, et d'en visualiser l'action.



**Xavier BASCLE**  
Audioprothésiste D.E.  
Master Audiologie,  
Nîmes

Le but de cet atelier est de présenter des protocoles de test adaptés au réglage de ces différents paramètres et fonctions, comme le MPO ou l'abaissement fréquentiel.

Cet atelier expliquera également pourquoi la mesure in vivo est un outil idéal pour régler les systèmes CROS - BI CROS de façon optimale, permettant de mesurer leur efficacité ainsi que le bénéfice apporté au patient.

Enfin, nous aborderons la mesure du RECD, étape importante pour améliorer la précision de nos résultats. Cette mesure a été normalisée par l'ANSI en 2013, et son protocole a été simplifié et codifié.

L'atelier et les démonstrations se dérouleront autour de la chaîne de mesure Affinity de la marque Interacoustics.



**Vendredi 23 mars**  
**Samedi 24 mars**

# RÉSUMÉ DES ATELIERS

## Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 4

### L'AUDITION ET LA « BOMBE ATOMIQUE » !



**Jean-Yves MICHEL**  
*Audioprothésiste D.E.,  
Nîmes*

Sous ce titre volontairement provocateur, je me propose de traiter ce qui fait l'honneur de notre profession d'audioprothésiste, qui la rend indispensable à des millions de personnes.

En adaptant un appareillage auditif, nous ne faisons pas qu'améliorer l'audibilité de la personne.

Nous lui permettons d'accéder au langage (c'est lui la bombe atomique) lorsque l'appareillage est destiné à un enfant.

Nous lui permettons de conserver son langage, sa communication, lorsque l'appareillage est destiné à la personne âgée.

C'est l'audition qui permet de découvrir et de conserver son langage.

En venant suivre mon intervention réalisée à partir des écrits du Professeur ORL Jean-Claude LAFON, vous comprendrez pourquoi nous, audioprothésistes, sommes irremplaçables.

DIOPROTHESISTES

# EXPOSITION DE POSTERS SCIENTIFIQUES

## Hall d'exposition – Niveau 1

Pendant toute la durée du congrès, vous pourrez consulter les différents posters scientifiques, sélectionnés au préalable par notre comité scientifique.

Un prix sera attribué à l'auteur du meilleur poster scientifique.

### APPEL À PROJETS

Le Congrès des audioprothésistes organise une exposition de posters sur le thème de l'audition et invite toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leur projet.

Le comité d'organisation encourage en particulier, les étudiants et les nouveaux diplômés à présenter sous cette forme leur mémoire de fin d'études.

Les posters seront exposés pendant toute la durée du Congrès et feront l'objet d'une session de présentation.

Le Prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par Monsieur Arnaud COEZ, Audioprothésiste, Pharm. D, Ph D, premier vice-président du Collège National d'Audioprothèse.

Les Cahiers de l'Audition publieront - avec l'accord de leur auteur - une sélection des meilleurs posters retenus par le comité scientifique.

Chaque poster doit présenter un travail scientifique de manière synthétique, illustré par des schémas, tableaux et photos.

L'auteur choisit librement son sujet avec pour seule contrainte d'avoir un lien direct avec l'audition. Il peut s'agir de toute question concernant notre profession tant dans le domaine des matières fondamentales que l'acte prothétique proprement dit : étude clinique ou de laboratoire, cas d'appareillage difficile, expérience professionnelle originale...

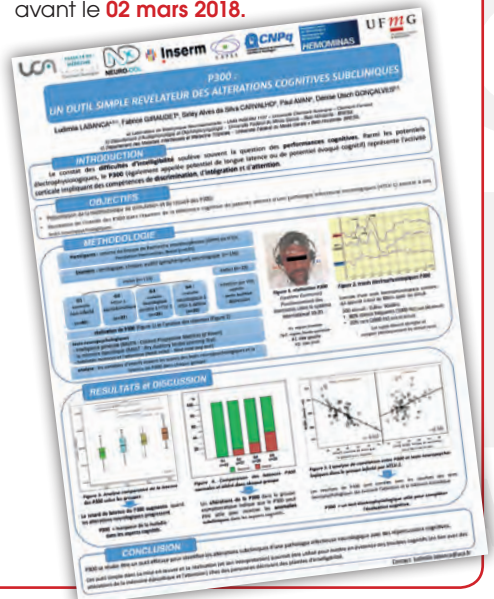
### Comment participer ?

Adressez une présentation de votre projet **avant le 16 février 2018** par courriel à : [christine.dagain@wanadoo.fr](mailto:christine.dagain@wanadoo.fr) en précisant le nom, le prénom et les coordonnées de l'auteur, le titre et le sujet en 5 lignes maximum.

### Dimensions :




La taille de votre poster (réalisé par vous-même) doit faire 90 cm large x 120 cm de haut.

Chaque projet sera étudié par le comité scientifique qui fera connaître sa décision avant le **02 mars 2018**.





### MODALITÉS

<b>Formulaire à retourner avant le 9 mars 2018 à :</b> Organisation <b>GRUPE SPAT SAS</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 233, rue de la Croix Nivert, Bât. 10 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 75015 Paris - France - Tél. : +33 1 44 26 26 26 <b>SPAT</b> E-mail : administration@spat.fr		 L'inscription à la visite de l'exposition donne également accès aux conférences gratuites du vendredi.
Veuillez NE PAS FAXER ce document, aucune inscription n'étant prise en compte sans règlement.		 L'inscription aux conférences et/ou ateliers donne également accès à la visite de l'exposition
Remplir un bulletin par participant (photocopie admise) en lettres capitales.		 Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire aux conférences, gratuitement sur pré-inscription en ligne <a href="http://www.unsaf.org">www.unsaf.org</a> avant le 09.03.18.

### COORDONNÉES

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : *Champ obligatoire*

- Audioprothésiste       Assistant / Secrétaire / Technicien d'Audioprothésiste       Conjoint/Enfant  
 Étudiant en audioprothèse       Industriel       Médecin ORL       Médecin généraliste  
 Médecin gériatologue       Orthophoniste       Opticien       Autre (précisez) : .....

Adhérent UNSAF :  oui  non

Année & lieu de diplôme : .....  
*Champ obligatoire pour les audioprothésistes*

Facture à établir à l'ordre de :

Société/Laboratoire : .....  
*Champ obligatoire, factuel étant réservé aux professionnels*

N° T.V.A. : ..... Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

E-Mail : ..... Tél : ..... Fax : .....

Veuillez m'adresser un bon de réduction SNCF (20 %)

*Note : Les bons de réduction SNCF ne sont valables que sous certaines conditions, exclusivement sur le territoire français.*

### CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enregistrement de l'UNSAF sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation 11 75 50675 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

Veuillez m'adresser une convention de formation professionnelle

*[Concerne les inscriptions aux conférences + au moins deux ateliers (hormis pour les étudiants)].*

**Note importante :** À réception de ce bulletin d'inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture. Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes dues à son arrivée. En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.

**Annulation :** Seules les annulations signalées à la SPAT SAS par lettre recommandée A.R. ou par fax avant le 09/03/18 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 € pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

Les informations demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par les services de la société SPAT SAS sous la responsabilité de l'UNSAF (responsable du traitement). Elles doivent faire l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions pour le Congrès et des services associés au Congrès.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Groupe SPAT SAS (233 rue de la Croix Nivert, Bât. 10 - 75015 Paris). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

L'UNSAF peut être amenée à communiquer vos coordonnées et professions à certains de ses partenaires dans un but de prospection commerciale ou à des fins statistiques. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient communiquées aux partenaires de l'UNSAF, veuillez cocher la case ci-contre

Plus rapide !  
 Inscrivez-vous en ligne  
 avant le 09.03.18  
[www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)

**DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES PROFESSIONNELLS****1 - Vous souhaitez vous inscrire à la VISITE DE L'EXPOSITION**Inscription **GRATUITE** en ligne ([www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)) avant le 09.03.18.

<input type="checkbox"/> Inscription par le biais du bulletin « papier »	<b>Tarif</b>
Après le 09.03.18 : inscription sur place	20 € TTC

**2 - Vous souhaitez vous inscrire aux CONFÉRENCES\* uniquement**

\*Le vendredi ; accès libre aux conférences (hors ateliers) à tous les participants du congrès. Badge obligatoire.

<input type="checkbox"/> Inscription aux conférences	Inscription avant le 09.03.18		Inscription après le 09.03.18 sur place	
	Adhèrent UNSAF**	Non-Adhèrent	Adhèrent UNSAF**	Non-Adhèrent
	GRATUIT	50 € TTC	50 € TTC	100 € TTC

\*\* **ATTENTION** : Le règlement de votre cotisation 2018 à l'UNSAF devra être fait avant le 28/02/18 pour bénéficier du tarif adhérent UNSAF. Après cette date vous devez prendre en compte le tarif Non-Adhérent.**3 - Vous souhaitez vous inscrire aux ATELIERS uniquement**

<input type="checkbox"/> Inscription aux ateliers	Inscription avant le 09.03.18		Inscription après le 09.03.18 sur place	
	Adhèrent UNSAF**	Non-Adhérent	Adhèrent UNSAF**	Non-Adhérent
	100 € TTC	200 € TTC	150 € TTC	250 € TTC

 Choisissez vos **ATELIERS**

(Les demandes d'inscriptions aux ateliers seront traitées dans leur ordre d'arrivée ; si votre choix d'horaire ne peut être satisfait, nous vous proposerons un autre horaire (dans la limite des places disponibles de chaque atelier) - Durée d'un atelier : 1h30)

	ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3	ATELIER 4
Vendredi 23 mars 2018	<input type="checkbox"/> 10H30	<input type="checkbox"/> 10H30	<input type="checkbox"/> 10H30	<input type="checkbox"/> 10H30
	<input type="checkbox"/> 16H30	<input type="checkbox"/> 16H30	<input type="checkbox"/> 16H30	<input type="checkbox"/> 16H30
Samedi 24 mars 2018	<input type="checkbox"/> 10H30	<input type="checkbox"/> 10H30	<input type="checkbox"/> 10H30	<input type="checkbox"/> 10H30

**DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES ÉTUDIANTS EN AUDIOPROTHÈSE\*\*\***

\*\*\* Sur présentation d'un justificatif (Carte étudiant en cours de validité)

**1 - Inscription aux conférences GRATUITE en ligne ([www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)) avant le 09.03.18.**

Les Inscriptions étudiantes après le 09.03.18 se feront sur place uniquement au tarif de 20,00 € TTC.

**2 - Vous êtes étudiant et souhaitez vous inscrire à la visite de l'exposition seulement : nous vous invitons à suivre la procédure d'inscription à la visite de l'exposition ci-dessus dans la rubrique « Droit d'inscription au congrès pour les professionnels ».****TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION** Vous participerez au **cocktail offert par l'UNSAF** le Samedi 24 mars 2018 (**GRATUIT**).

<b>TOTAL</b>	€ TTC
<b>FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRES (pour les conférences et ateliers)</b>	<b>50 € TTC</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL TTC</b>	<b>€ TTC</b>

**Règlement en euros** Paiement par chèque bancaire à l'ordre de UNSAF CONGRÈS AUDIO Paiement par virement bancaireTitulaire du compte : UNSAF CONGRÈS - Domiciliation : BPRIVES MONT-PARNASSE - IBAN : FR 76 1020 7000 2221 2198 6179 015  
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPM33

Virement N° : ..... Émis par : ..... le : .....

 Carte bancaire : VISA / MASTERCARD

N° de carte | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Date d'expiration | | / | | | |

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte) | | | |

Titulaire de la carte : .....

Je soussigné(e) autorise l'UNSAF à prélever la somme ci-dessus sur ma carte bancaire.

Date :

Signature

# LISTE DES EXPOSANTS

## Congrès des audioprothésistes 2018

(Liste arrêtée au 6 février 2018)

- AFI - AUDITION FRANCE INNOVATION
- AMPLIFON
- ANNUAIRE AUDIOPHONOLOGIE / AUDITION TV
- ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN MASTER NEUROPROTHÈSE (AEMN)
- ASSOCIATION FRANCE ACOUPHÈNES
- ASSURANCES BAILLY AIDES AUDITIVES
- AUDIKA
- AUDILAB
- AUDIO 2000
- AUDIO INFOS
- AUDIOFILS
- AUDITION CONSEIL
- AUDITIONSANTÉ
- AUDITIONSOLIDARITÉ.ORG
- AUDYX
- BIOTONE TECHNOLOGIE SAS
- CDA (CENTRALE DES AUDIOPROTHÉSISTES)
- COCHLEAR FRANCE SAS
- COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE
- COSIUM
- ENTENDRE
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN AUDIOPROTHÈSE
- GN HEARING
- HEARWEAR PROJECT
- INTERSON PROTAC
- IPRO
- KREOS
- KRYS AUDITION
- L'EMBOUT FRANÇAIS
- L'OUÏE MAGAZINE
- LDPRO
- LDRD
- LES CAHIERS DE L'AUDITION
- LUZ AUDIO
- MARK'ASSUR (DEURONA SAS)
- MED-EL
- NEWSON
- OPTICAL CENTER
- OTOMETRICS
- PROD'EMBOUT TECHNOLOGIES
- PRODITION
- PROFONIA
- RAYOVAC
- SCR ÉLECTRONIQUES
- SIGNIA (SOCIÉTÉ SIVANTOS)
- SOLUSONS
- SONANCE AUDITION
- SONOVA
- STARKEY FRANCE
- SURDIFUSE - L'EMBOUT FRANÇAIS
- UNSAF
- VARTA MICROBATTERY GMBH
- VISAUDIO
- WIDEX FRANCE

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Congrès des audioprothésistes 2018

### PAUSE GOURMANDE AU PALAIS DES CONGRÈS

#### Niveau 0

- Angelina
- Goutu

#### Niveau -1

- Mavrommatis
  - Paul
- Pomme de Pain

### SE RESTAURER À PROXIMITÉ DU PALAIS DES CONGRÈS

#### 1. Sébillon

Ouvert de 12h à 15h / 19h à minuit  
20, av. Ch. de gaulle  
92200 NEUILLY  
Tél. : 01 46 24 71 31

#### 6. Chez Georges

Ouvert de 12h à 15h / 19h à 23h30  
273, boulevard Pereire  
75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 31 00

#### 11. Le Bellagio

Ouvert de 12h à 15h / 19h à minuit  
101, av. des Ternes -  
75017 PARIS  
Tél. : 01 40 55 55 20

#### 2. Auberge Dab

Ouvert 7/7 de 12h à 15h / 19h à 2h  
161, av. Malakoff  
75116 PARIS  
Tél. : 01 45 00 32 22

#### 7. Léon De Bruxelles

Ouvert de 11h45 à 23h30  
95, bvd Gouvion St-Cyr  
75017 PARIS  
Tél. : 01 55 37 95 30

#### 12. Oresto

Ouvert de 8h à 1h du lun. au sam. Ouvert de 9h à 1h le dim.  
55, bvd Gouvion St-Cyr  
75017 PARIS  
Tél. : 01 56 68 99 40

#### 3. Le Congrès Maillot

Ouvert de 7h30 à 2h  
80, av. de La Gde Armée  
75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 17 24

#### 8. Le Sud

Ouvert de 8h à 23h30  
91, bvd Gouvion St-Cyr  
75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 02 77

#### 13. La Casa di Sergio

Ouvert de 11h à 23h  
77, av. des Ternes  
75017 PARIS  
Tél. : 01 44 09 99 06

#### 4. Restaurant Janna

Ouvert de 11h30 à 14h30 / 19h à 22h45  
13, rue Denis Poisson  
75017 PARIS  
Tél. : 01 44 09 03 30

#### 9. Ma Chère et Tendre

Ouvert de 12h à 14h / 19h à 22h30 (fermé le sam. et dim.)  
81, bvd Gouvion de St-Cyr  
75017 PARIS  
Tél. : 01 40 68 30 40

#### 14. Môm

Ouvert de 11 à 2h  
Brunch de 11h à 16h le dimanche  
4-6, rue Pierre Demours  
75017 PARIS  
Tél. : 01 40 68 72 71

#### 5. De Luca

Ouvert de 12h à 14h30 / 19h à 22h30 (fermé sam. et dim.)  
6, rue du Débarcadère  
75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 25 95

#### 10. Le Ballon des Ternes

Ouvert de 12h à 15h / 19h à minuit  
103, av. des Ternes -  
75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 17 98

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Congrès des audioprothésistes 2018



DIOPROTHESISTES





## INFORMATIONS & CONTACTS



**UNSAF**  
Christine DAGAIN  
Chargée de l'organisation du Congrès  
[christine.dagain@wanadoo.fr](mailto:christine.dagain@wanadoo.fr)

**UNSAF**  
Karen GINISTY  
Contact UNSAF Congrès  
[laudition@wanadoo.fr](mailto:laudition@wanadoo.fr)

**UNSAF**  
Luis GODINHO  
Président de l'UNSAF  
[l.godinho@unsaf.org](mailto:l.godinho@unsaf.org)

**SIEGE DE L'UNSAF**  
11, rue de Fleurus - 75006 PARIS  
[contact@unsaf.org](mailto:contact@unsaf.org)

**Retrouvez toutes les informations sur le congrès 2018 ainsi que  
le formulaire d'inscription  
sur notre site :**

**[www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)**

Organisation



**SPAT**

**GROUPE SPAT sas**  
233 rue de la Croix Nivert, Bât. 10 - 75015 PARIS  
[www.spat.fr](http://www.spat.fr)

Fanny HUBERT  
Responsable du Congrès  
Tél. : +33 1 44 26 26 27  
Fax : +33 1 45 54 23 86  
[fhubert@spat.fr](mailto:fhubert@spat.fr)

Eden GAMBOA  
Gestion des Conférences  
Tél. : +33 1 44 26 26 24  
Fax : +33 1 45 54 23 86  
[egambo@spat.fr](mailto:egambo@spat.fr)